



AMAP D'ERMONT
CONTRAT D'ENGAGEMENT
« PAIN » - Demi Panier
du 11 octobre 2017
au 04 avril 2018 inclus

De 13 semaines

entre le consommateur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :

le producteur

LE PAIN D'HERVE
SARL Le Fournil du Taillis
57 rue des Landrons
60650 ESPAUBOURG
Tél : 03 44 80 55 05
Port : 06 37 03 32 64

www.lefournil.com

les distributions

Cocher la case du planning choisi :

Planning 1 <input type="checkbox"/>	Planning 2 <input type="checkbox"/>
	11 oct.
18 oct.	25 oct.
1 nov.	8 nov.
15 nov.	22 nov.
29 nov.	6 déc.
13 déc.	20 déc.
27 déc.	3 janv.
10 janv.	17 janv.
24 janv.	31 janv.
7 fév.	14 fév.
21 fév.	28 fév.
7 mars	14 mars
21 mars	28 mars
4 avril	

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après.

Engagements de l'adhérent :

- Etre adhérent à la MJC d'Ermont et payer une cotisation annuelle de 22 € à la MJC et de 5 € pour l'Amap.
- Payer à l'avance l'intégralité des paniers de la saison. L'ensemble des chèques est remis en début de saison au trésorier de l'association qui se charge de les transmettre au producteur. (Possibilité de remettre un chèque global ou de payer en trois fois.)
- Venir récupérer son panier sur le lieu de distribution : tous les mercredis de 19h30 à 20h30 à la MJC au 2 rue Hoche à Ermont selon le planning du demi-panier choisi : planning 1 ou planning 2.
- En cas d'empêchement : retard, vacances, faire récupérer le panier par une tierce personne.
- Trouver un remplaçant si pour des raisons exceptionnelles, il devait se désister de son engagement : aucun remboursement ne sera effectué.
- Participer à l'assemblée générale annuelle de la MJC ou donner sa procuration.

Engagements du producteur partenaire :

- Produire selon les méthodes d'agriculture biologique, des produits de qualité.
- Livrer les produits au jour et à l'heure sur le lieu dit une fois par semaine.
- Pratiquer la transparence sur ses prix.
- Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents de l'Amap.
- Accepter des visites régulières des adhérents de l'Amap.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité de production (intempéries, maladies...).
- Les adhérents acceptent ainsi d'assumer les risques, sachant toutefois qu'ils recevront leur juste part.
- Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.

Engagements de l'association :

- Assurer le lien entre les adhérents et le producteur.
- Respecter la charte des AMAP.
- Donner à l'Épicerie sociale les paniers qui n'auraient pas été pris.

Le présent contrat expirera naturellement au terme de la dernière distribution.

o

Le Pain d'HERVE

Commande

Choix des paniers		Réf. panier	Prix unitaire	Qté	Montant
Panier « Pain fantaisie » à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en A'		A	3,30 €		
Toujours le même « Pain fantaisie »	<input type="radio"/> Pain d'épeautre (T110) 500 g	A' 1	3,80 €		
	<input type="radio"/> Pain au kamut 500 g	A' 2	3,60 €		
	<input type="radio"/> Pain aux graines 500 g	A' 3	3,30 €		
	<input type="radio"/> Pain aux noix 500 g	A' 4	3,80 €		
	<input type="radio"/> Pain aux 5 céréales 500 g	A' 5	3,10 €		
	<input type="radio"/> Pain aux raisins et noisettes 600 g	A' 6	4,70 €		
	<input type="radio"/> Pain aux graines de sésame 500 g	A' 7	3,10 €		
	<input type="radio"/> Pain aux olives vertes 300 g	A' 8	2,60 €		
	<input type="radio"/> Pain aux châtaignes (selon saison) 300 g	A' 9	3,60 €		
« Gros Pain » à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en B'		B	4,50 €		
Toujours le même « Gros Pain »	<input type="radio"/> Pain bis T80 1 kg	B' 1	4,70 €		
	<input type="radio"/> Pain complet T110 1 kg	B' 2	4,70 €		
	<input type="radio"/> Pain intégral T150 1 kg	B' 3	4,70 €		
	<input type="radio"/> Boule de campagne T65 1 kg	B' 4	4,90 €		
« Pain fantaisie + Gros Pain » : soit combinaison A + B		C	7.20 €		
Toujours le même «Pain fantaisie + Gros Pain » : combinaison A' + B' - Préciser :		+€		
« Pain fantaisie + Brioche » à la discrétion du Boulanger : soit combinaison A + E		D	7.10 €		
« Brioche » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une des brioches suivantes : <input type="radio"/> Raisins 350 g - 4,50 €. <input type="radio"/> Nature 350 g - 4,50 €. <input type="radio"/> Chocolat 350 g – 5.00 €.		E	4,40 €		
« Pain fantaisie + Gros Pain + Brioche », soit combinaison des (A + B + E).		F	11,50 €		
« Gourmandises bio de la semaine » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une des gourmandises suivantes, (parmi une cinquantaine de spécialités sucrées) : <input type="radio"/> 4 viennoiseries, <input type="radio"/> 2 chaussons aux pommes, <input type="radio"/> 2 muffins + 2 financiers, <input type="radio"/> 300 gr de biscuits variés, <input type="radio"/> 2 gourmandises <input type="radio"/> 2 amandines, <input type="radio"/> 1 cake aux raisins.		G	4.20 €		
« Panier salé » à la discrétion du Boulanger : l'une des compositions listées en H'		H	5.00 €		
Toujours le même « Panier salé »	<input type="radio"/> 2 petites pizzas	H' 1	5,00 €		
	<input type="radio"/> 2 quiches lorraines	H' 2	5,00 €		
	<input type="radio"/> 2 quiches aux champignons	H' 3	5,00 €		
	<input type="radio"/> Feuilletés au chèvre	H' 4	5,00 €		
	<input type="radio"/> 1 cake salé.	H' 5	5,00 €		
« Pain de mie » de 500 g		I	4,40 €		
« Pain sans gluten » 500 g. à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en J'		J	4,40 €		
Toujours le même « Pain sans gluten »	<input type="radio"/> Pain au sarrasin	J' 1	4,40 €		
	<input type="radio"/> Pain aux châtaignes	J' 2	4,40 €		
	<input type="radio"/> Pain au souchet	J' 3	4,40 €		
« Pain spécial » (hors liste ci-dessus) : spécifier		K€		

Total de l'engagement hebdomadaire : €, soit pour les semaines de la saison :€
 Paiement en 1, 2 ou 3 chèques libellés à l'ordre de **Sarl Le Fournil du Taillis**.

	Montant	Banque	N° de chèque
1			
2			
3			

A le
L'ADHERENT

A le
Le BOULANGER
Hervé Quéra